

des moyens de communication avec la Colombie Britannique à travers le continent. Nous recevons avec plaisir le rapport de l'ingénieur en chef du chemin de fer canadien du Pacifique, faisant voir les progrès accomplis durant la dernière année dans les explorations qui ont été faites pour déterminer la ligne projetée, lequel rapport, comme Votre Excellence veut bien nous en informer, sera mis devant nous. Mais nous regrettons que la destruction par le feu des bureaux du chemin de fer ait entraîné une perte considérable de cartes, de plans et de documents dont la possession aurait rendu ce rapport plus complet.

Nous sommes aises d'apprendre que les améliorations des havres et canaux sont poussées activement dans le but d'assurer les facilités nécessaires au trafic du pays qui augmente rapidement.

Nous remercions Votre Excellence de l'information qu'Elle nous donne que le rapport de l'ingénieur en chef du département des Travaux Publics sur le canal projeté entre le golfe St. Laurent et la Baie de Fundy, sera soumis à notre considération.

Il nous fait plaisir d'apprendre que, d'après les travaux déjà faits sur le chemin de fer Intercolonial, ce chemin pourra être terminé dans un an ; qu'un rapport faisant connaître son état actuel sera mis devant le parlement, et qu'une mesure sera présentée pour conférer au département des Travaux Publics les pouvoirs qui sont maintenant exercés par le bureau des commissaires du chemin de fer.

Nous nous réjouissons d'apprendre de Votre Excellence que la question de la compensation qui est due à la Puissance pour les privilèges de pêche concédés aux Etats-Unis par le traité de Washington, a amené un renouvellement de négociations de nature à étendre les avantages réciproques de nos rapports commerciaux avec ce pays, et que, à la demande du gouvernement de Votre Excellence, les autorités impériales ont donné instruction au ministre anglais de discuter cette question avec l'administration de Washington, et dans ce but lui ont adjoint un commissaire canadien.

Nous nous réjouissons de ce que les efforts réunis du gouvernement fédéral et des gouvernements locaux pour promouvoir l'immigration ont été, dans une certaine mesure, couronnés de succès et ont ajouté à notre population industrielle un grand nombre d'habitants utiles venant d'autres pays.

Nous recevons avec satisfaction la déclaration que, malgré la dépression commerciale qui, à raison de causes exceptionnelles, s'est fait sentir jusqu'à un certain point l'année dernière, la prospérité générale n'en a pas été sérieusement affectée ; et nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence nous assure de sa conviction qu'une connaissance plus généralement répandue des grandes ressources naturelles de la Puissance donnera un nouvel élan à l'esprit d'entreprise et à l'énergie de notre peuple et aura pour résultat une augmentation encore plus rapide de notre population.

Nous avons la confiance, avec Votre Excellence, que nos délibérations seront guidées par une sagesse et inspirées par la divine Providence.

1

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*.

La Chambre s'est ajournée.